

Droit de location d'un appartement en altitude

Par Merlin
Bonjour à tous,
Peux-ton m'empêcher de louer mon restaurant d'altitude dont je suis propriétaire en pleine propriété et dans lequel il y a un logement d'habitation sachant que le PLU interdit l'habitation.
Bien cordialement,
Bonjour, Si le PLU interdit l'habitation il doit y avoir une raison. Risque d'avalanche ? de pollution ?

Si le PLU interdit l'habitation... il doit y avoir une raison. Risque d'avalanche ? de pollution ?

Donc y loger vous regarde : vous prenez le risque pour vous-mêmes et votre famille, mais louer à d'autres peut vous mettre en difficulté si votre responsabilité est engagée en cas de sinistre.